



Brantôme en Périgord, 16 mars 2026

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Vendredi 20 Mars 2026 à 20 h 00

salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

.../...Ordre du Jour

Réunion du conseil municipal du vendredi 20 mars 2026

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 mars 2026 ;
2. Installation du conseil municipal élu le 15 mars 2026 ;
3. Election du Maire de la commune nouvelle ;
4. Détermination du nombre d'adjoints de la commune nouvelle ;
5. Election des adjoints de la commune nouvelle ;
6. Election des Maires délégués des communes déléguées ;
7. Information sur l'établissement de l'ordre du tableau du conseil municipal ;
8. Lecture de la Charte de l'élu local ;
9. Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire (article L2122-22 du CGCT) ;

Informations complémentaires